

M. J. Ahern se déclare, au contraire, en faveur de l'uniformité des livres et du programme d'études. Il cite, comme exemple, la province d'Ontario où, grâce au système de l'uniformité, l'instruction primaire fait des progrès sensibles.

M. Toussaint dit que l'uniformité dans l'enseignement est fort désirable ; mais que, selon lui, nous ne sommes pas encore arrivés à ce degré d'avancement qui nous permette de faire un choix uniforme de livres classiques et d'un programme d'études.

M. l'abbé S. Tassé se prononce contre l'uniformité. Est-il désirable, dit-il, que l'on choisisse un seul livre pour chaque branche d'éducation à l'exclusion de tout autre ? Non : ce serait une mesure ruineuse, funeste à l'éducation ; ce serait, en outre, tuer l'émulation. Le livre est certainement d'une grande importance ; mais le choix d'un maître est encore plus important.

L'uniformité n'est pas, comme on le prétend, un moyen d'économie, attendu que les parents des élèves seront immédiatement obligés de faire de nouvelles dépenses.

De plus, le choix des livres est une question extrêmement difficile, et le Conseil de l'instruction publique n'est guère en mesure d'en faire un choix judicieux. Fût-il en état de mener la chose à bonne fin, nous n'aurions pas encore de garanties certaines, puisque le Conseil est une création de l'État, qui peut, par conséquent, être modifié ou même supprimé complètement.

M. Tassé entre ensuite dans certaines considérations touchant le rôle respectif de l'Eglise et de l'État dans l'éducation de l'enfance, cite à ce sujet plusieurs propositions du Syllabus, et ajoute incidemment, avant de conclure, que la taxe destinée au soutien des écoles est une chose contraire aux lois de l'Eglise.

La séance s'ajourne au lendemain, à 9 heures de l'avant-midi.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE, DE 9 A 11½ H. A. M.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. C. Dufresne demande certaines explications au sujet de la loi des pensions de retraite.

M. le président, en réponse, dit qu'avant peu il publiera une circulaire dans

laquelle se trouveront tous les renseignements désirables sur la question.

Des conférences sont données :

1o Conférence sur l'enseignement de l'agriculture par M. LE PROFESSEUR SCHMOUTH ;

2o Conférence sur le traitement des instituteurs, par M. L'INSPECTEUR D'ÉCOLES GRONDIN ;

3o Conférence sur la tenue des livres, par M. LE PROFESSEUR C. DUFRESNE ;

4o Conférence sur le sujet suivant : " L'instituteur doit-il suivre le texte pour l'enseignement de la grammaire ? " par M. LE PROFESSEUR N. LACASSE.

M. le président soumet de nouveau à la discussion la question commencée la veille.

M. l'inspecteur d'écoles Stenson prend la parole, et s'exprime à peu près en ces termes :

Il a été admis, par presque tous ceux qui ont pris la parole sur ce sujet, que ce ne sont pas les livres qui enseignent, mais qu'ils ne font que servir d'auxiliaires au maître. Quoique cette question des livres ne soit que secondaire, je me permettrai cependant d'en dire ici quelques mots.

On a dit que les livres de M. Montpetit sont défectueux, parce qu'ils ne contiennent pas un alphabet, je n'affirmerai pas que ces livres ne renferment pas de défauts ; mais je prétends que ceux que l'on a voulu y trouver n'existent pas.

Cette série de livres n'est pas destinée à apprendre à épeler, mais, au contraire, elle est destinée à apprendre à lire ; par conséquent, on ne saurait conclure qu'elle est défectueuse, parce qu'elle ne contient pas l'alphabet.

On ne peut nier non plus que ces livres n'aient fait un grand bien depuis qu'ils ont été introduits dans nos écoles. Tous ceux qui ont eu occasion de visiter les écoles ont pu constater que, à partir du moment de leur introduction, il s'est opéré un heureux changement dans l'enseignement de la lecture.

Ce n'est pas que ces livres soient meilleurs au point de vue de la doctrine que ceux dont on se servait auparavant ; ils ont remplacé un livre dont l'excellence sous ce rapport est reconnue de tout le monde : le " Nouveau Traité des devoirs du chrétien. " Mais ce traité, avec toutes ses qualités, n'est pas fait pour de jeunes enfants : ils ne peuvent le comprendre, parce que ses articles sont tout à fait au-dessus de leur intelligence.